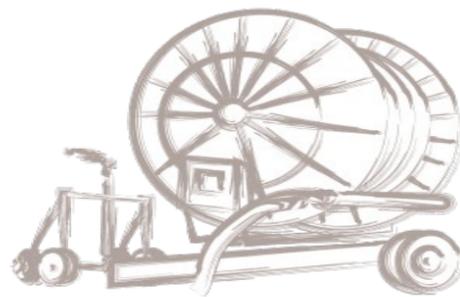


Contrat territorial

sur le bassin du Clain

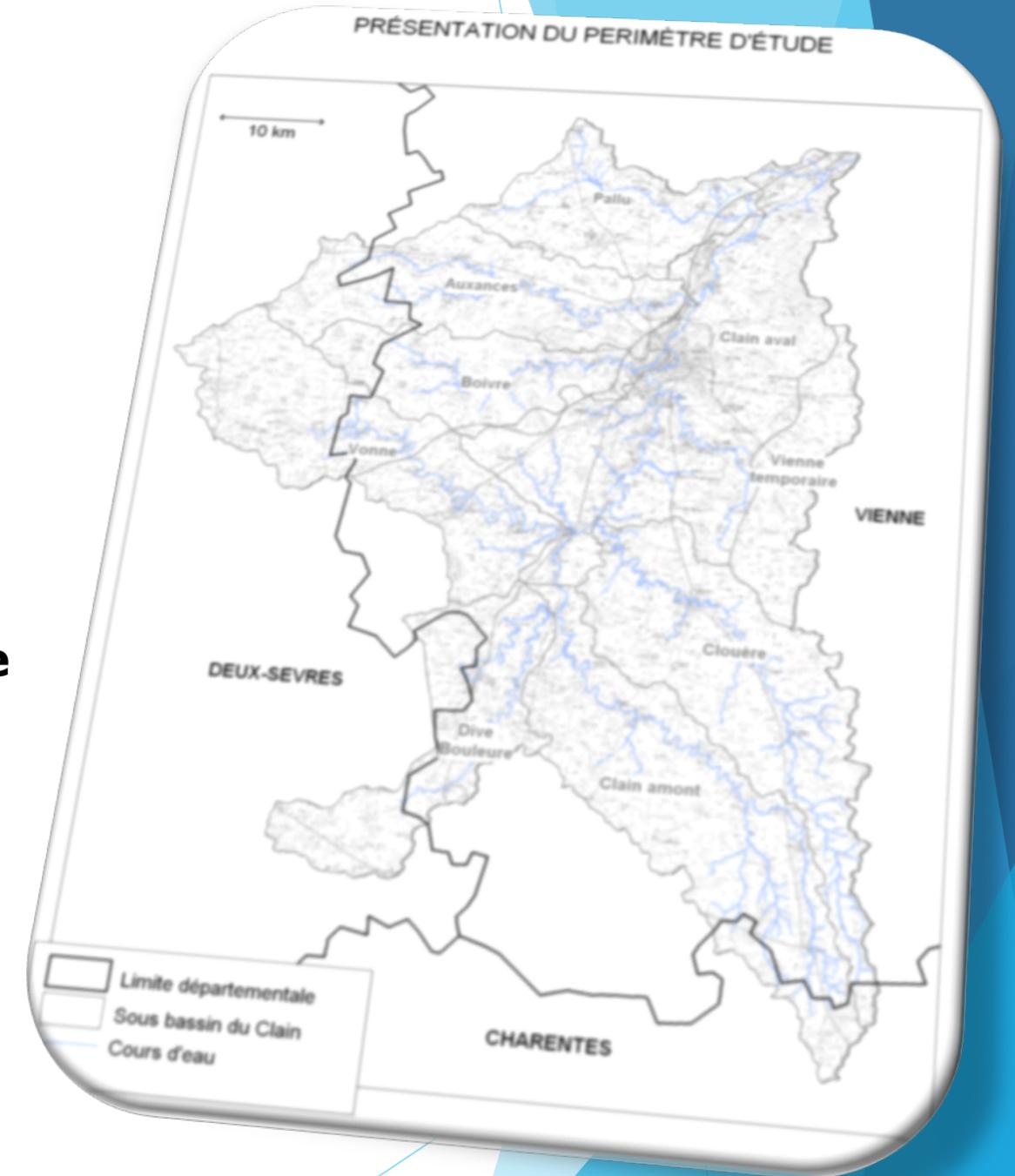
COFIL CT CLAIN
mardi 22 novembre 2022



Contrat Territorial du Clain (CT Clain)

ORDRE DU JOUR

- **Introduction de M. le Préfet de la Vienne**
- **Présentation des objectifs et du rétroplanning de réalisation du CT Clain par l'AELB**
- **La stratégie et la feuille de route du CT Clain (porteur de projet et bureau d'études)**
- **Le fonctionnement du COPIL et de ses comités techniques**
- **Calendrier de mise en œuvre des différents chantiers**
- **Questions diverses**



Introduction M. le Préfet de la Vienne

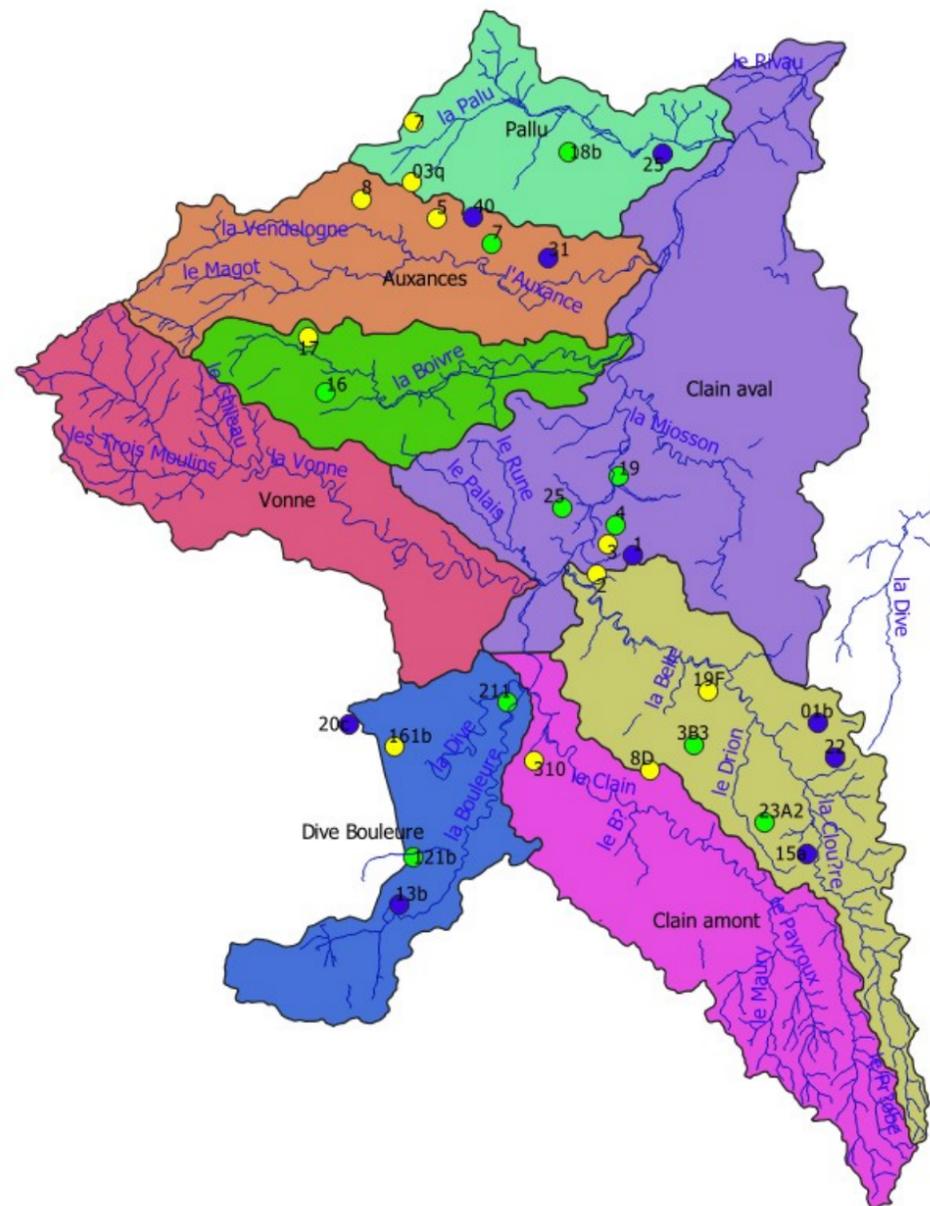


Présentation des objectifs et du rétroplanning de réalisation du CT Clain

par le Directeur de la délégation Poitou-Limousin
Agence de l'eau Loire-Bretagne

La stratégie et la feuille de route du CT Clain

Contexte : Historique du projet



2006 : Loi sur
l'eau et retour au
bon état
quantitatif et
qualitatif des
milieux

2011 :
Définition des
Volumes
prélevables -
50%

2012 - 2013 :
Création des
SCAGES et
RES'EAU
CLAIN

2013-2018 :
premier CTGQ
: Economie
d'eau et
études des
projets de
stockage

2017 : Obtention des
autorisations LSE et
Permis d'aménager pour 4
SCAG (autorisation LE en
2021 pour la 5^{ème} SCAG)

2019 -2022:
Décret PTGE et
concertation avec
l'ensemble des
partenaires

03 11 2022
Signature
du
protocole

2023-2028 :
Contrat
Territorial
Clain
(2023-2025
puis 2026-
2028)

Contexte : Les Enjeux du territoire

Adaptation au changement climatique

Évolution des pratiques agricoles

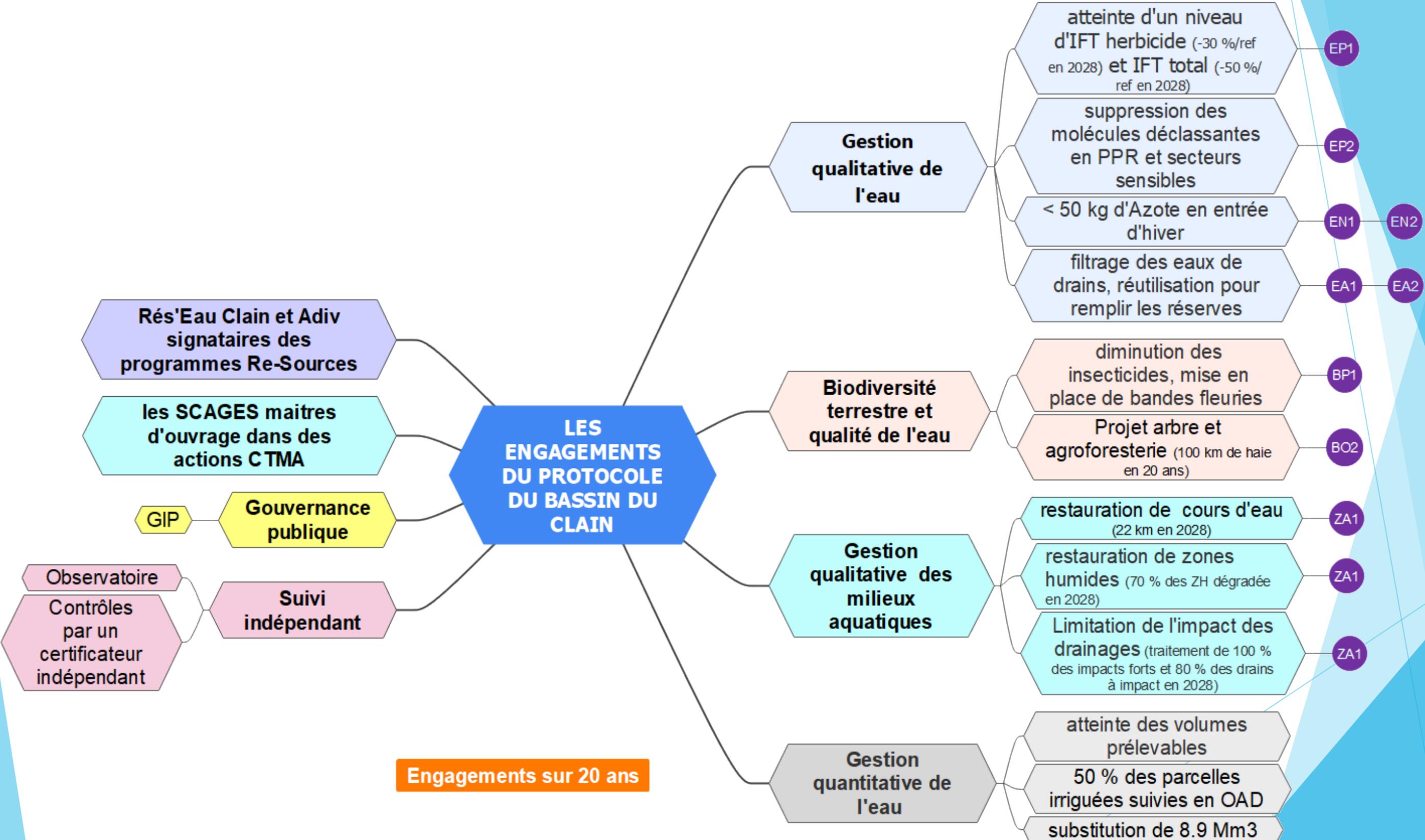
Amélioration de la qualité de l'eau

Sécurisation de l'approvisionnement en eau

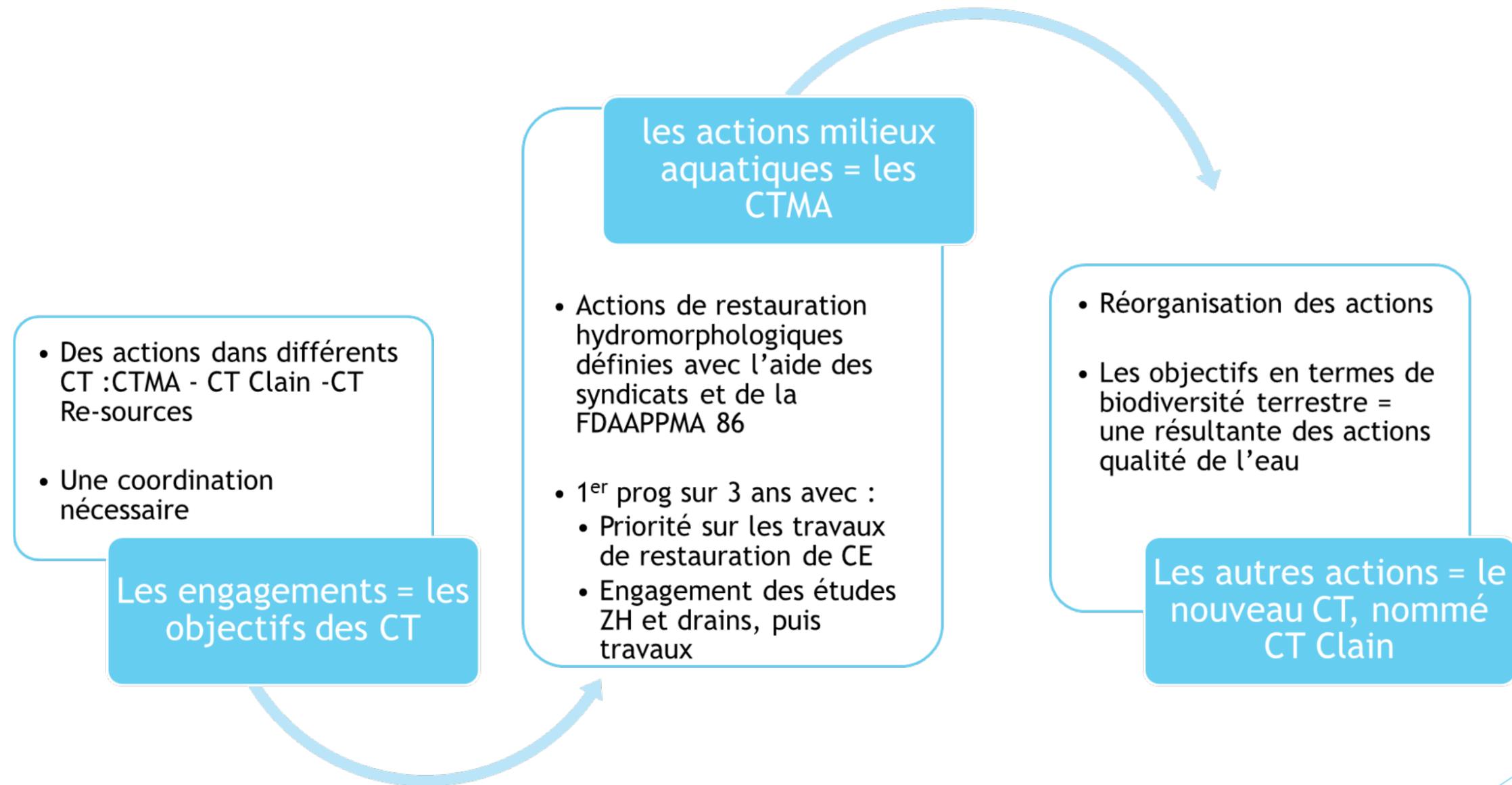
Protection des milieux aquatiques et terrestres

Préservation d'une agriculture locale

Contexte : Les objectifs issus des engagements du Protocole

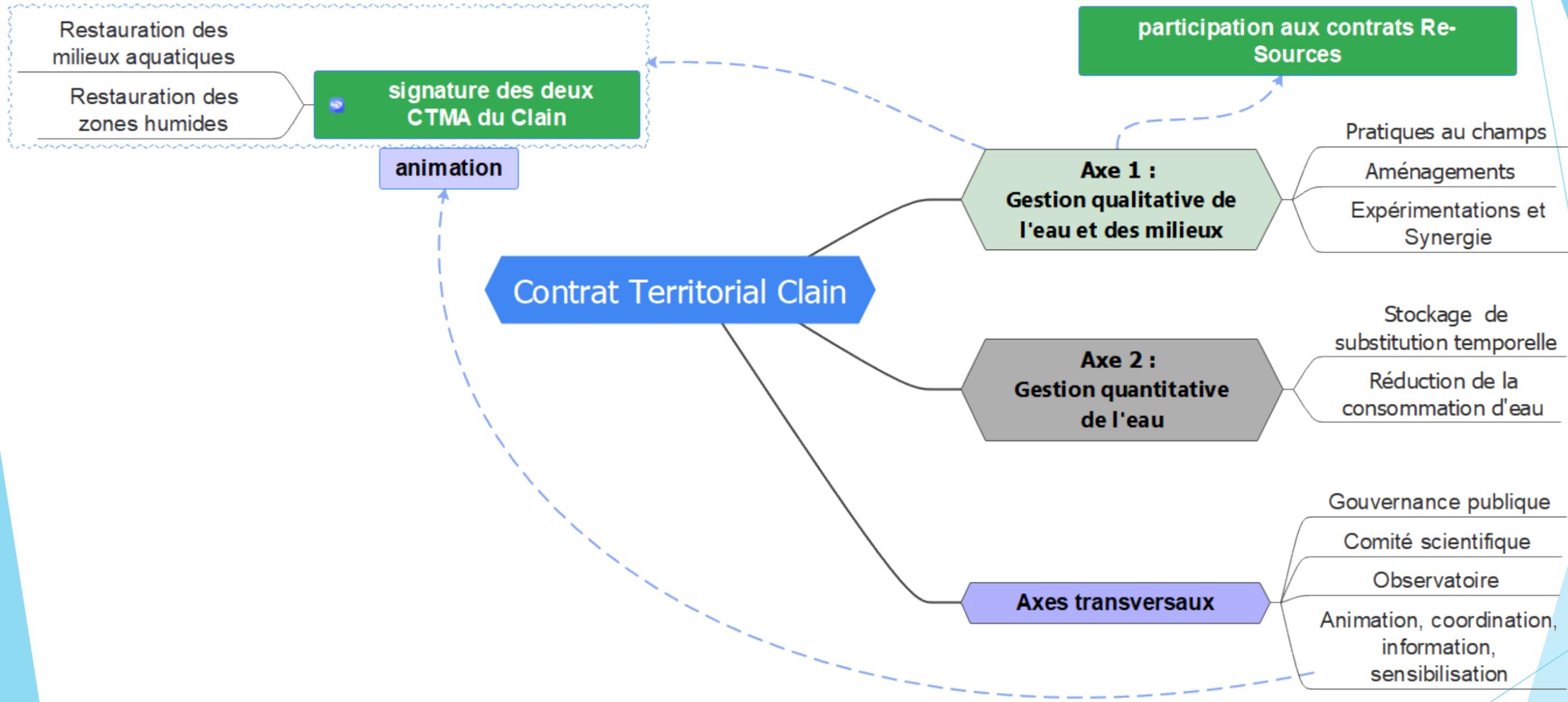


Orientations stratégiques : déclinaison pratiques des engagements



Un engagement = un objectif, qui sera atteint à l'aide d'une ou plusieurs actions.
Une même action peut répondre à plusieurs objectifs.

Orientations stratégiques



AXE 1 : Amélioration de la qualité de l'eau

Pratiques aux champs

Pour chaque exploitation : un diagnostic qualité (agricole + zones humides + drainages)

Augmenter la couverture permanente des sols

Augmenter la diversification des cultures et l'allongement des rotations

Adapter la stratégie du travail du sol

Raisonner la fertilisation afin de réduire les reliquats azotés

Développer des filières et des méthodes alternatives afin de diminuer l'utilisation de produits phyto sur zones sensibles (PPR)

Augmenter les surfaces en espèces nectarifères

Aménagements

Au niveau de chaque SCAGE Développement d'un projet Arbre et Agroforesterie (définition en année 1 et mise en œuvre à compter de l'année 2)

Au niveau de chaque exploitation : diagnostic et restauration des zones-tampons existantes

Inventaire du réseau de drainage et mise en place d'actions de réduction des impacts

Travail en commun

Echanger avec les acteurs locaux pour qu'ils soutiennent économiquement la transition agroécologique des exploitations

Participer aux synergies entre les programmes et les politiques locales afin de tendre vers une gestion intégrée de la ressource en eau et de créer des opportunités de territoire

AXE 2 : Amélioration de la gestion quantitative de l'eau

Réduction de la consommation en eau



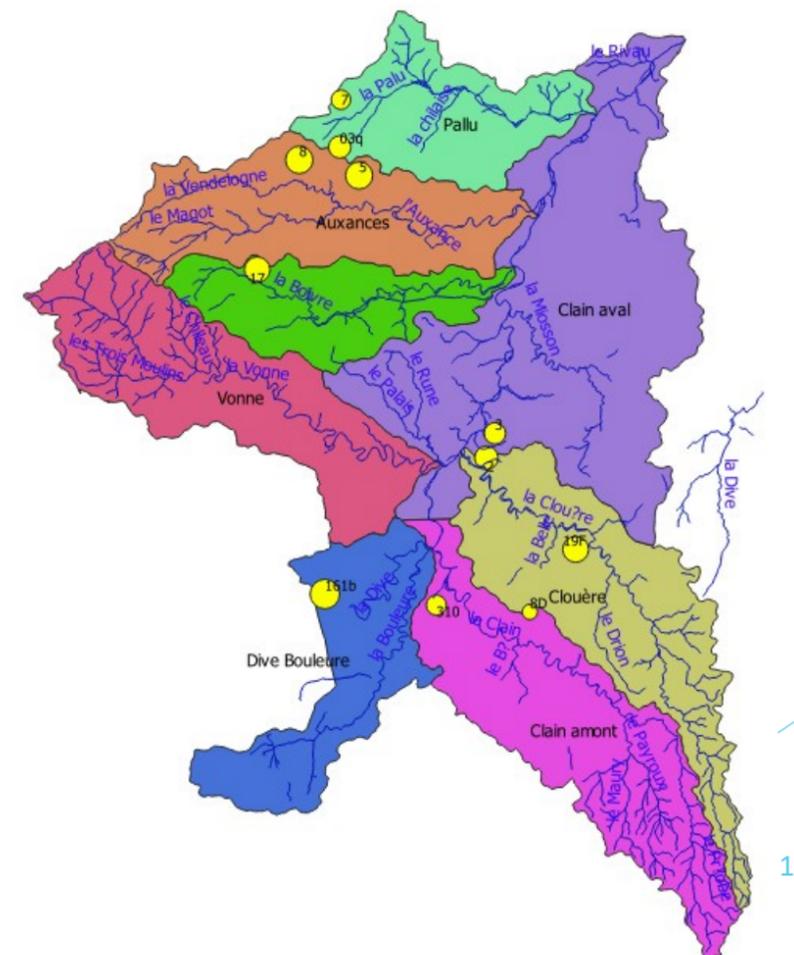
Diagnostic préalable quantité et solution d'optimisation : matériel d'irrigation, outil d'aide à la décision (OAD)



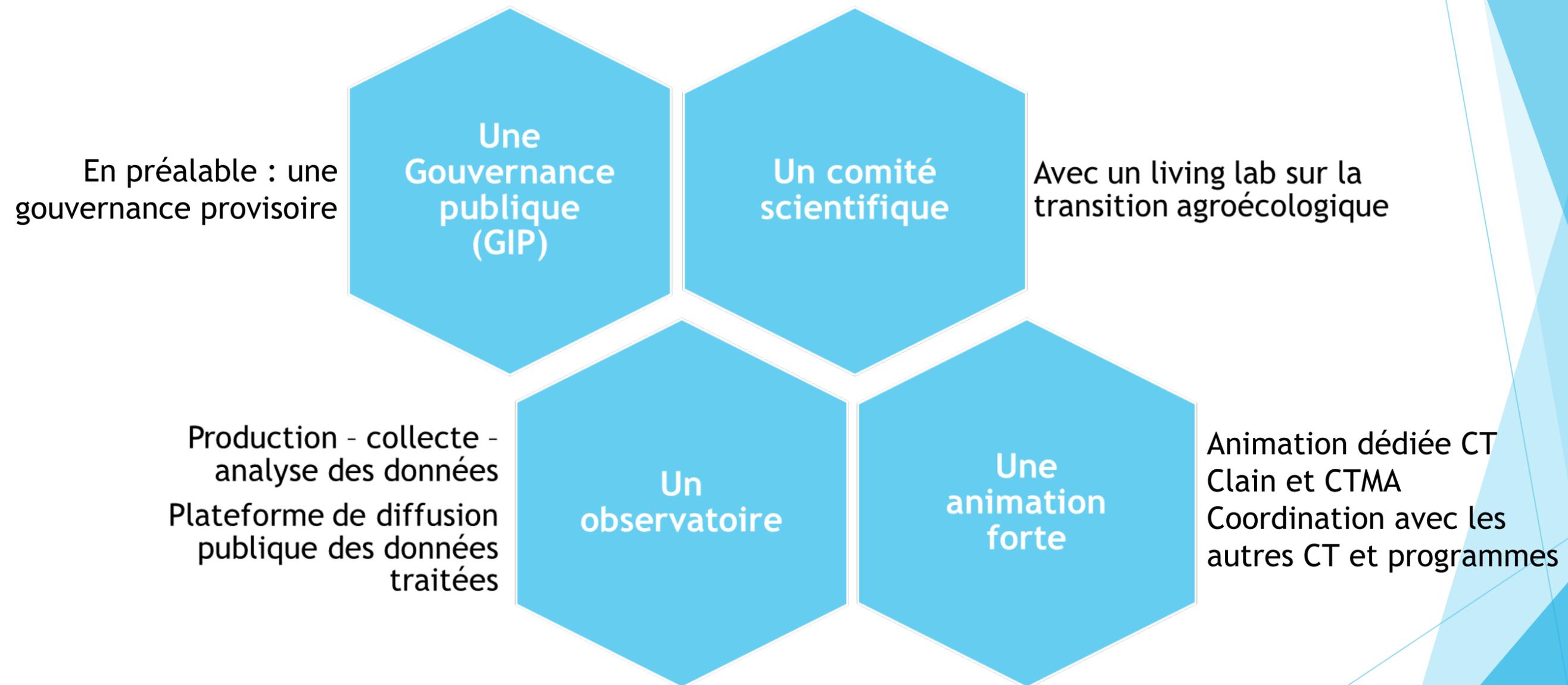
Choix variétaux
Couvertures des sols
Restauration des ZH

Construction de réserves de substitution

Pour la période 2023 -25 Construction des 11 réserves de substitution (3,4 mm³) prévues à la tranche 1 du Protocole Clain



AXES Transversaux



Gouvernance

GIP : création en cours

Gouvernance provisoire : COPIL -
bascule vers GIP dès que GIP
opérationnel

1^{er} réunion de copil le 22 nov 2022 :
avancement du CT

Réunion de copil en janv 2023 :
validation du CT

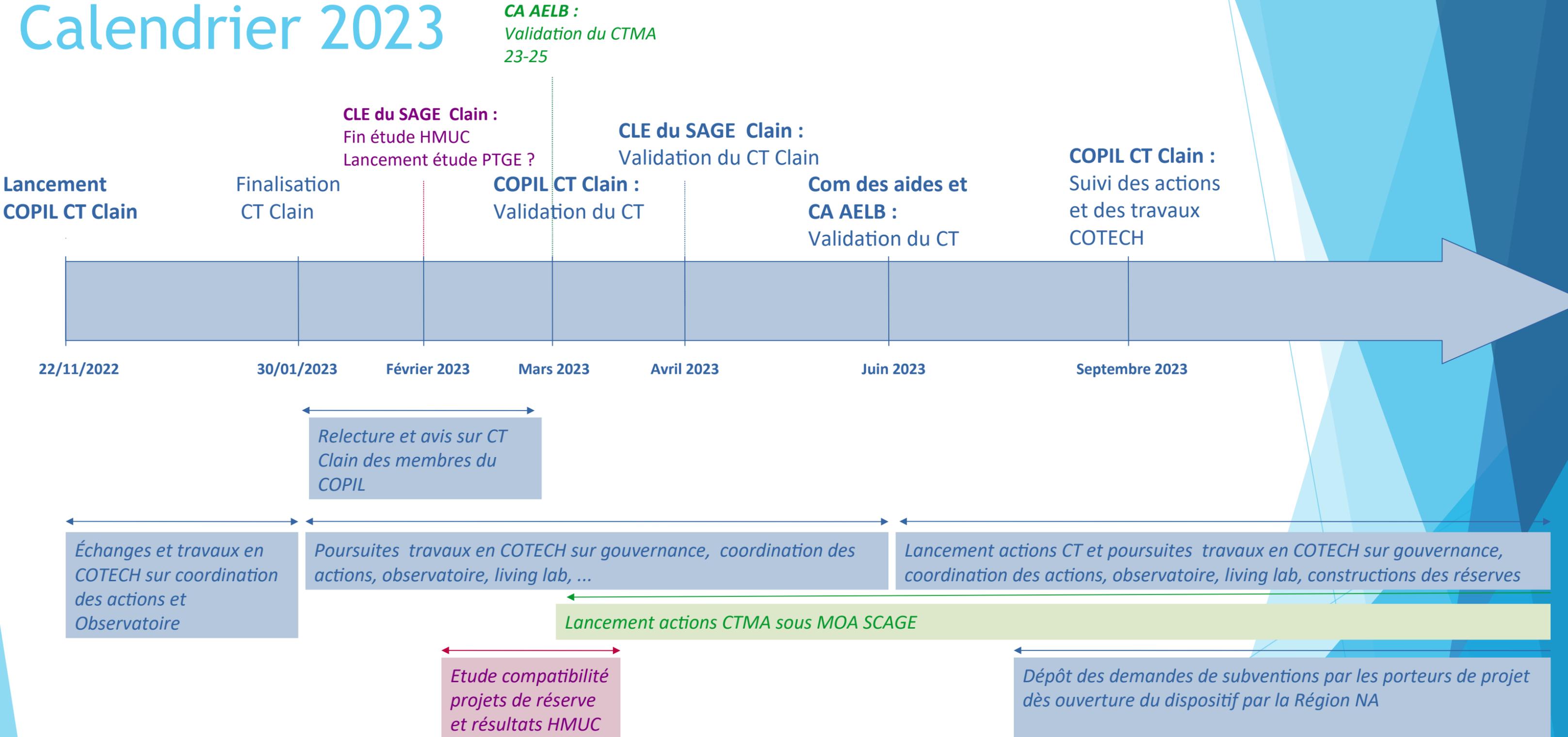
Suivi du CT : Copil puis GiP

Comité de pilotage – Instance opérationnelle et technique : SANS GIP					
Collège Etat	Collège collectivités	Collège acteurs de l'eau	Associations de Protection de la Nature	Organismes professionnels agricoles	Association de « sachants »/recherche
Préfecture	CLE	EPTB	FDPPMA	Chambre agriculture	INRAe
DDT	CD 86	Eaux de Vienne	VNE	Rés'Eau Clain	Université de Poitiers
AELB	GPCU	SCA	LPO	5 SCAGE	
DRAAF	CCHP	SMVCS		ADIV	
DREAL	CCVG	SMVA		OUGC	
	CCVC			Coop de France et Négoce	
	Conseil Régional				

Gouvernance temporaire : le fonctionnement du COPIL CT Clain

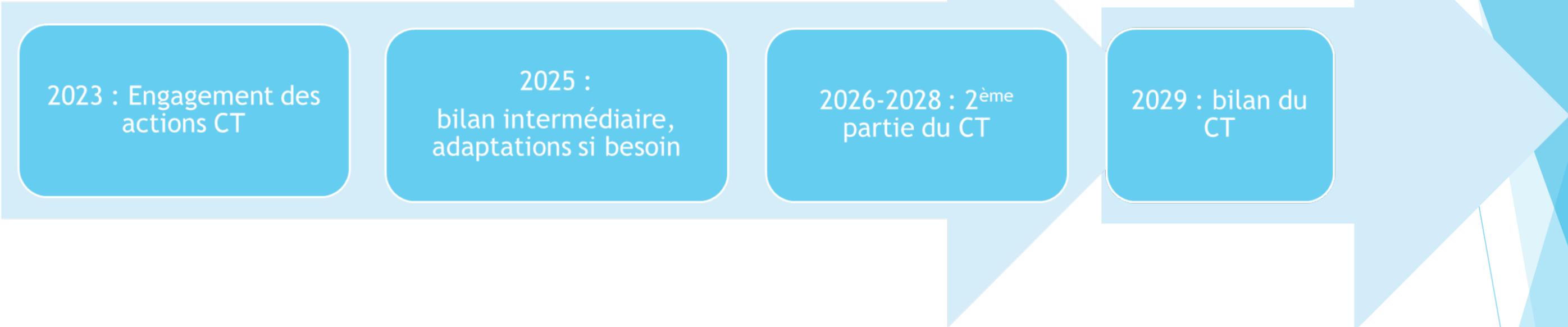
- ▶ Les missions du COPIL en formation plénière
 - ▶ lancer et suivre l'avancée des travaux d'élaboration du CT Clain
 - ▶ Assurer le suivi des objectifs issus des engagements du protocole
 - ▶ Fréquence de réunions : tous les trimestres lors de l'élaboration du CT puis 2 fois par an jusqu'à la création du GIP
- ▶ Un COPIL qui s'appuiera sur des comités techniques spécifiques pour faire avancer les différents sujets :
 - ▶ Cotech « coordination des actions et diagnostics sur le territoire du Clain » - travaux à lancer avant le 31/01/2023 (durant la phase d'élaboration du CT Clain) pour bien articuler les actions avec les CT et autres programmes existants
 - ▶ Cotech « Observatoire » : à lancer avant le 31/01/2023 durant la phase d'élaboration du CT Clain pour bien poser les attendus et objectifs dans le CT.
 - ▶ Cotech « gouvernance et fonctionnement » : à lancer courant du T1 2023
 - ▶ Cotech « living lab » : à lancer courant second semestre 2023

Calendrier 2023

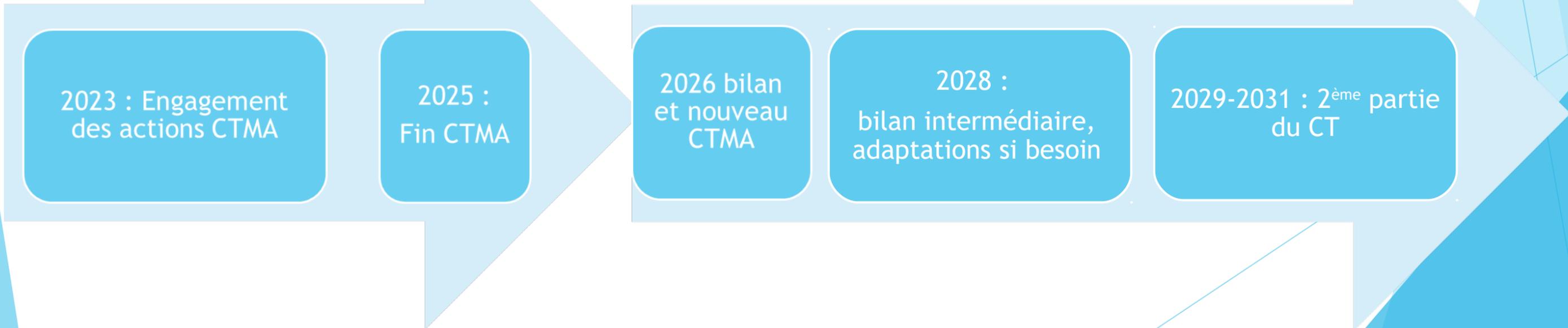


Calendrier 2024-2029

CT Clain



CTMA



Les conditions de la réussite du CT

- ✓ Engagement des agriculteurs concernés et de l'ensemble des acteurs de l'eau sur le territoire du Clain
- ✓ Une gouvernance permettant un portage politique fort et volontariste
- ✓ Un suivi dépendant du GIP, récoltant et traitant les données de suivi
- ✓ Une coordination des actions avec les autres programmes : Ressources et CTMA
- ✓ L'établissement des synergies avec les autres démarches locales (PAT, SCOT...);
- ✓ Une animation efficace en interne et en externe, ce qui rend les recrutements prévus cruciaux
- ✓ La capacité à valoriser les actions réalisées

Engagement

GIP

Observatoire

Coordination

Synergies

Animation

Valorisation – Com

Questions diverses